

PROGRAMME FORMATION URBANISME

INTITULE :

- La réglementation locale d'Urbanisme, ses opérations d'aménagement et ses autorisations d'occupation des sols.

PUBLIC CONCERNE :

- Agents immobiliers, négociateurs immobiliers confirmés, prospecteurs fonciers.

PRE-REQUIS :

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'immobilier indispensable.

OBJECTIFS :

- Appréhender le sens et la portée des notions juridiques de l'urbanisme.
- Identifier le rôle des acteurs locaux de l'urbanisme.
- Identifier la chronologie des règles régissant l'urbanisme.
- Justifier des compétences indispensables permettant le renouvellement de la carte professionnelle.

CONTENU :

I - Règlementation locale (PLU et Plan de zonage) :

- Introduction.
- Descriptions.
- QCM.

II - Cadastre :

- Description.
- Comment s'en servir.
- Cas pratique.
- Présentation de l'analyse.
- QCM.

III - Opérations d'aménagements (Comment diviser un terrain) :

- DP. (division parcellaire)
- PA. (permis d'aménager)
- QCM.

IV – Etude de faisabilité :

- Présentation de la structure foncière IDR.
- Etude de faisabilité et conseil.
- QCM.

V – Opération lotisseur – marchand de biens :

- Les différentes étapes.
- Chronologie et durée.
- Cas pratique.
- Présentation.
- QCM.

VI - Fin de formation :

- Conclusion
- Remise QCM.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Moyens pédagogiques :

- Définition des objectifs des participants
- Echanges d'expérience professionnelle.
- Enseignement basé sur des cas précis via internet
- La participation active et l'expérimentation des participants sont très privilégiées sous forme d'études de cas et de QCM.

- Moyens techniques :

- book de formation.
- Utilisation d'Internet.
- Ordinateur portable personnel indispensable.
- Salle de cours pour 16 Stagiaires munie d'un vidéoprojecteur.
- Paper-board,.

- Moyens pour suivre l'exécution de la formation :

- Feuille de présence à signer par les stagiaires et les formateurs chaque demi-journée.
- Formation assurée par :

- Fabien GABAS, Gérant de la Société IDR, Lotisseur.

DEROULEMENT DU STAGE :

Ce module de 14 heures sera réalisé

- Du lundi au Mardi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

Lieux de la formation :

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Quizz d'évaluation de la session de formation.

VALIDATION :

- Une attestation de fin de formation ainsi qu'une attestation de présence seront remises à l'issue de la formation.